



## **Réunion des Présidents de clubs et du CA du 4 Octobre 2018** **à Coutances**

### Absents excusés:

JP Serventi, Ch et J. Gibert

### Absents :

Hubert Pottier (excusé depuis la réunion)

G. Levavasseur remercie tous les présidents de clubs pour leur présence.

Ensuite il félicite tous les clubs pour les excellents résultats de la saison extérieure.

- G. Masson (St Lo) champion de France Nature en junior
- Le couple Dunaud (ST Hilaire) 2<sup>ème</sup> place en arc nu au trophée des mixtes en extérieur.
- P. Lepelletier (Montebourg) 3<sup>ème</sup> place au Fédéral à Ruelle sur Touvre
- L'équipe féminine de l'OHS qui accède en D1
- L'équipe hommes de l'OHS qui reste en D2
- L'équipe hommes arc à poulies de Coutances qui monte en DNAP
- L'équipe hommes en classique des Pieux et l'équipe femmes poulies de Coutances qui ont aussi participé au championnat de France.
- Election de G. Legoupil en tant que PCRA

### **Point sur les licences**

Après une excellente année 2017 avec 1028 licenciés, l'année 2018 a connu la baisse la + importante avec seulement 879 licenciés.

### **Encadrement**

Au niveau de la Région Normandie, 36 clubs ne possèdent pas d'entraîneurs.

Actuellement, seul l'entraîneur fédéral est le grade reconnu par la FFTA.

Cette formation a un coût non négligeable pour le club (350€)

Le Comité Régional prévoit une formation pour les bénévoles pour aider les clubs et ainsi pouvoir faire la promotion du tir à l'arc.

Le Comité Régional a aussi évoqué de diminuer le coût de la licence « sans pratique » (dirigeant) en retirant la part du CR (15,67€).

Il y a eu vote : 7 pour, 5 contre et 5 abstentions pour la ramener à 10€. Il y aura un vote à la prochaine Assemblée Générale du Comité Régional pour ce point et aussi proposer de faire une cagnotte avec 1€ /licence pour valoriser les manifestations nationales.

### **Polémique**

Il ya 16 clubs affiliés à la FFTA à ce jour dans la Manche et pas de fermeture en cours, ni en prévision. Donc pas de polémique ni de ragots à ce sujet et un club ne doit pas faire de propagande pour récupérer les archers du club.

## **Trophées des mixtes**

Il y aura 2 trophées : 1 en salle et 1 en extérieur.

Le prochain est prévu le 27 janvier 2019 à Carentan. Mais les dates précisent que le Trophée doit se dérouler entre le 1 Février et le 31 Mars 2019. Doit-on garder cette date ?? En attente réponse FFTA.

## **Formations**

En 2019, il était prévu 3 dates pour qu'1 ETR dispense des cours un samedi ou un dimanche à St Hilaire en octobre à l'ASAM en novembre et en décembre à Coutances.

Seulement 2 séances sont programmées :

- Dans le nord à l'ASAM le 3 novembre pour les clubs de L'OHS, ASAM, Archers de la Hague, Les Pieux et Montebourg.

- Dans le sud à St Hilaire le 8 décembre pour Avranches, Donville, Villedieu, Bréhal et ST Hilaire.

**20** archers pourront y participer. C'est une formation-perfectionnement pour les compétiteurs de cadets à senior 3. Elle sera dispensée par M. Nigaud pour le coût de 280€ chacune.

Il sera demandé 5€ par archer pour la journée avec le repas. 8€/archer sera versé par le CD au club pour les plateaux repas du traiteur. Prévoir le repas pour environ 30 personnes (4 bénévoles et membres du CD).

Les inscriptions seront gérées par M. Lebouteiller.

Question : Pourquoi ne pas prendre les brevets d'état pour faire ces formations ?

La réponse du Comité Régional est qu'il faut d'abord pérenniser les emplois des ETR.

## **Calendrier extérieur 2019 :**

Changement de nom pour les tirs en extérieur. Pour le moment, les termes utilisés sont Tir à l'extérieur en attendant plus amples informations de la FFTA.

Pour la Manche, il y aura un championnat départemental Fita pour toutes les catégories classique, poulie et en double mixte et une coupe départementale pour le fédéral.

Les dates des DRE ne seront plus bloquées mais une équipe DRE ne pourra pas être composée d'archers venant de plusieurs clubs.

Le Trophée des mixtes aura lieu à Avranches le 26 Mai 2019 car doit se dérouler entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 mai 2019.

Voir en annexe le calendrier estival élaboré ce jour.

Le challenge des arbitres aura lieu à Les Pieux le ?

Toutes ces dates seront validées ou pas le 1<sup>er</sup> décembre 2018 lors de la réunion du Comité Directeur du Comité Régional.

## **Formation/stage**

Petit rappel, en 2019 il y aura 1 formation parcours : à Saint Lo le 1<sup>er</sup> Mai.

## **Assemblée générale**

Elle aura lieu à Villedieu le 25 janvier 2019 à 19h.

Fin de la réunion à 20H40

Le Président  
Gérard LEVAVASSEUR

La Secrétaire  
Françoise Legoupil

Date	compétitions	club	Chpt 50	Accord CD	Accord CR
6/7 AVRIL					
13/14 AVRIL					
20/21/22 AVRIL					
27/28 AVRIL	Nature	SAINT-LO			
1 <sup>er</sup> MAI	Formation parcours	SAINT-LO			
4/5 MAI	Rassemblement jeunes	HOULGATE			
5 MAI	3D	LES PIEUX	X		
8 MAI					
11/12 MAI	Chpt ligue FCD le 11 TAE le 12	ASAM			
18/19/ MAI	1 <sup>ère</sup> manche DRE	Département 27			
18/19 MAI	TAE	Donville les bains			
25/26 MAI	TAE et trophées des mixtes (25)	AVRANCHES			
30 MAI					
1 / 2 JUIN	2 <sup>ème</sup> manche DRE	Département 61			
1 / 2 JUIN	TAE championnat dep 50	AGNEAUX	X FITA		
8/9 JUIN	Régional Campagne	SAINT HILAIRE DU HARCOUËT			
15/16 JUIN	3 <sup>ème</sup> manche DRE	50 LES PIEUX			
22/23 JUIN	TAE coupe dep 50	MONTEBOURG			Fita star ou double fita
29/30 JUIN	Régional Fédéral et FFTA	HOULGATE			
6/7 JUILLET	3D	SAINT-LO			
13 SEPTEMBRE	Régional Beursault	ARGENCES			
23 au 25 AOUT	Coupe de France	COUTANCES			
<b>LOISIRS</b>					
	Challenge arbitre	LES PIEUX			
11 MAI	AP Sport adapté	AVRANCHES			
18 MAI	AP FEMININ	AVRANCHES			
18 MAI	Loisirs jeunes	OHS			
6 JUILLET	Loisirs	CARENTAN			

**Informations importante :**

La sélection pour les championnats régionaux se termine 15 jours avant soit le 16 juin

\*\*\* Les Pieux ayant laissé l'organisation du FITA Fédéral le 17 juin au club de Carentan sera prioritaire en 2019